



Feuille de route RSE 2024

arverne
GROUP

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS RSE



- Première mesure des émissions de CO2 du groupe (scopes 1, 2 et 3) d'ici fin 2024 suite à la mise en place d'une méthodologie de calcul
- Première mesure des émissions de CO2 évitées grâce à nos projets (scope 4) d'ici fin 2024 suite à la mise en place d'une méthodologie de calcul
- D'ici fin 2024, définition d'une trajectoire de limitation des émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2



- Au moins deux actions d'innovation sur le périmètre du groupe pour minimiser notre impact environnemental



- Au moins six actions de plaidoyer au total au niveau du Groupe pour promouvoir les bienfaits de la géothermie ou du lithium géothermal



AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

OBJECTIFS RSE

- Déploiement des mesures nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des collaborateurs avec une ambition de zéro accident. Objectif en 2024 d'avoir un taux de fréquence (TF 1) inférieur ou égale à 11
- Au moins une action par entité par an visant à améliorer la qualité de l'expérience collaborateur



- D'ici fin 2024, définition d'un plan de formation et atteinte d'un nombre moyen d'heures de formation dans le Groupe au moins égal à 110 % de la moyenne 2023
- Assurer la formation de 100% des collaborateurs au code de conduite



- D'ici fin 2024, mise en place des actions de promotion de la mixité des métiers du Groupe Arverne afin de favoriser des candidatures féminines dans les métiers du forage,
- Définition d'indicateurs d'égalité professionnelle au niveau du Groupe afin d'identifier les axes de progression



- D'ici fin 2024, élaborer une structure et les conditions, au niveau du groupe, encourageant les collaborateurs qui le souhaitent à s'engager au profit de projets œuvrant pour une société plus durable et plus solidaire dans les territoires



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



OBJECTIFS RSE

- Soutien apporté à 1 évènement associatif au moins dans chaque région principale d'implantation du groupe



- Déploiement d'actions de concertation et d'information avec les territoires, au-delà de la réglementation applicable, pour la majorité de nos projets de production des ressources du sous-sol



- Favoriser, pour les chantiers de forage, la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi





Entreprise à mission depuis 2022

2 avenue du Président Pierre Angot
64000 PAU

www.arverne.earth